

AU C.T.E. **VOTE POUR LES CANDIDATS PRESENTES PAR** **LA C.G.T.M.-SANTÉ**

Ce vote au C.T.E. concerne tous les Travailleurs qu'ils soient Titulaires, Stagiaires ou Contractuels.

C'est au C.T.E. que sont examinées toutes les questions qui sont liées à ta Vie professionnelle et à tes Conditions de Travail.

Aussi, tu as intérêt à choisir par ton vote des collègues dévoués, déterminés, en qui tu as confiance, que tu peux contrôler et qui te rendront compte de ce qui se passe dans cette instance.

Au **CTE** se discute par exemple :

L'Attribution et les critères de répartition des primes, l'Organisation du travail (horaire, effectif, roulement, fermeture de service), le Plan de formation, les plans de redressement soumis à l'ARS, l' EPRD (état prévisionnel des recettes et des dépenses)...

Les représentants du personnel au CTE donnent un avis mais ne décident pas. Cependant, leurs prises de position influent sur ta vie professionnelle, ta vie de citoyen donc sur la prise en charge des besoins de santé des patients.

Ces dernières années, les restructurations autoritaires s'accompagnant de fermetures de lits et de services, ont induit des réorganisations dans lesquelles le personnel paye le prix fort (sous effectif, mobilité, polyvalence qui génèrent stress, inquiétude et souffrance)

Il a fallu se battre pour le respect des acquis, pour embaucher sur les postes vacants, pour le respect des droits et le maintien en emploi des contractuels de droit public et de droit privé, pour le respect de la loi sur la mise en CDI, pour des effectifs supplémentaires, pour le gel de la fusion afin de prendre en compte l'avis des professionnels du terrain, pour la défense du service public avec maintien des emplois et des activités.

Toutes ces questions ont nécessité la vigilance des Représentants de la CGTM Santé dans les CTE.

Dans les jours et semaines à venir, la **CGTM-SANTE** t'appelle à te mobiliser contre les suppressions d'emplois (846 sur 4 ans) pour les remplacements des départs à la retraite , le respect des accords locaux et l'amélioration de tes conditions de travail. Jeudi 07 février nous t'appelons à voter pour une Organisation Syndicale, la CGTM-Santé, qui a le souci de défendre le plus grand nombre. La CGTM Santé observe que la CGTF ne s'accoquine pas avec le gouvernement et ne signe pas des accords qui sont soit **rétrogrades** (La Retraite), soit **insuffisants**.

La CGTM-SANTE et la Fédération SANTE et ACTION SOCIALE CGT ont les mêmes principes d'action et d'orientation du fait de leurs liens organisationnels.

Vote et fais voter le 07 Février pour les candidats présentés par la CGTM-Santé.

Par ton vote tu diras aussi que tu es :

- * Pour que les Etablissements Publics de Santé disposent de moyens de fonctionnement corrects (effectif, matériel) et pour la prise en compte d'un coefficient géographique tenant compte de la réalité de la Martinique
- * Pour que les fonds publics soient mis sans condition au service des établissements publics comme ceux de la Santé et ne soient pas dilapidés pour les intérêts du patronat.
- * Pour que le financement des retraites se fasse par des prélèvements sur les profits.
- * Pour que l'Etat crée des emplois stables et à temps complets dans les Services Publics permettant entre autre l'intégration et la titularisation des contractuels et donc l'embauche définitive de jeunes et la baisse du chômage.
- * Pour un véritable Service Public de qualité au service de la population, contre la politique de démantèlement et de privatisation

JEUDI 07 FEVRIER 2013
VOTE ÉFFICACE
VOTE C.G.T.M.-SANTÉ
VOTE POUR UNE ÉQUIPE DÉTERMINÉE ET DÉVOUÉE